Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

territoire d'énergie YONNE

DELIBERATION DU COMITE DEPARTEMENTAL

Séance du 7 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept du mois d'octobre à quinze heures, se sont réunis dans les locaux du SDEY à Migennes, les membres du Comité Départemental du Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne sous la présidence de Monsieur Guillaume DUMAY, Président du SDEY, dûment convoqués le premier octobre deux mille vingt-six.

Présents : Jean-François ALLIOT - Mahfoud AOMAR - Jacques BALOUP – Jean-Pierre BARRET – Christian BOULEY - Anne BRUNIOT - Patrick BÜTTNER - Patrick CESCHIN - Jérôme CHARDON - Laurent CHAT - Rémy CLÉRIN - Alain COMMARET – Yannick CORDET, suppléant de Patrice HENNEQUIN - Gérard d'ASTORG - Jacqueline de DEMO - Jean-Baptiste de FONTENILLES - Gérard DELAGNEAU - Jean DESNOYERS – Jean-Marc DICHE - Grégory DORTE - Guillaume DUMAY - Richard FAURE - Joël FAYADAT - Pierre FERRIER - Michel FOURREY - Jean-François GALLIMARD - Rémi GAUTHERON - Danielle POUTHÉ - Jean-Pierre GÉRARDIN - Ghislain GISBRAN - Claude LAVENTUREUX - Jean-Luc LÉGER - Isaac MANSANTI – Mathieu MONNOT, suppléant de Sébastien RICHARD - Denis POUILLOT - Hervé RATON - Michel SONNOIS - Stéphane VITCOQ - Richard ZEIGER

Absents : Christophe BERTHY - Bruno COUARD - Jorge GUILHOTO - Éliane MÉNART - Jean-Luc PRÉVOST - Jean-Philippe SAULNIER-ARRIGHI - Pascal VOVOS

Le secrétariat de séance a été assuré par Monsieur Laurent CHAT

Nombre de Membres en exercice :	46
Nombre de Membres présents :	39
Nombre de suffrages exprimés :	39
Votes Pour :	39
Votes Contre :	-
Abstentions :	-
Ne prennent pas part au vote	-

N° 60/2026

Objet : Présentation du compte rendu annuel d'activité de concession 2025 d'Enedis et d'EDF

Les concessionnaires ENEDIS et EDF ont présenté en séance un compte rendu annuel faisant état au cours de l'année 2025 des évolutions de la concession.

C'est ainsi qu'ont été abordés la maintenance des ouvrages, la qualité du service, les aspects économiques de la concession ainsi que les différentes actions menées par les concessionnaires en matière de biodiversité.

Une synthèse du CRAC 2025, élaborée par les services du SDEY, est fournie en annexe. Elle met notamment en évidence les forces et les points de vigilance du réseau de distribution électrique sur le périmètre de concession du SDEY.

Cette synthèse a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) réunie le mardi 21 juillet 2026.

Après en avoir délibéré, le comité départemental, à l'unanimité des votes exprimés :

- **Prend acte** de la présentation du compte rendu annuel d'activité (CRAC) de la concession électrique 2025 ;
- **Prend acte** de la synthèse complémentaire du CRAC 2025 ;

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

- **Reste** vigilant sur l'évolution des principaux indicateurs liés à la qualité du réseau ;
- **Attend** des concessionnaires qu'ils prennent les mesures nécessaires face aux faiblesses identifiées.

Fait et délibéré en séance

Le 7 octobre 2026
Le Président
Guillaume DUMAY

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

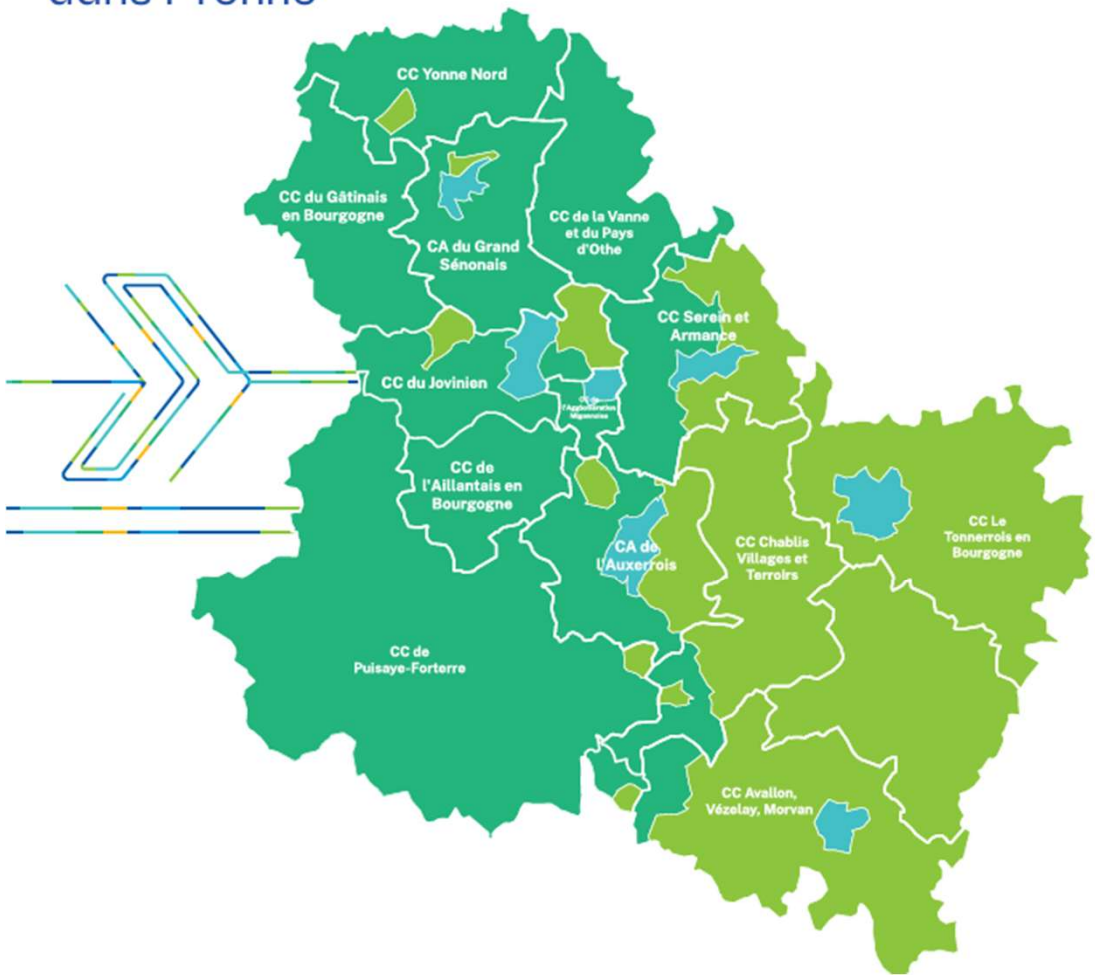
Compte-Rendu Annuel de Concession
Syndicat d'Energie de l'Yonne



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

89

Vos interlocuteurs
dans l'Yonne





François TILLOUS
francois.tillous@enedis.fr
06 22 66 64 52



Leslie ARNOULT
leslie.arnoult@enedis.fr
06 25 36 19 69

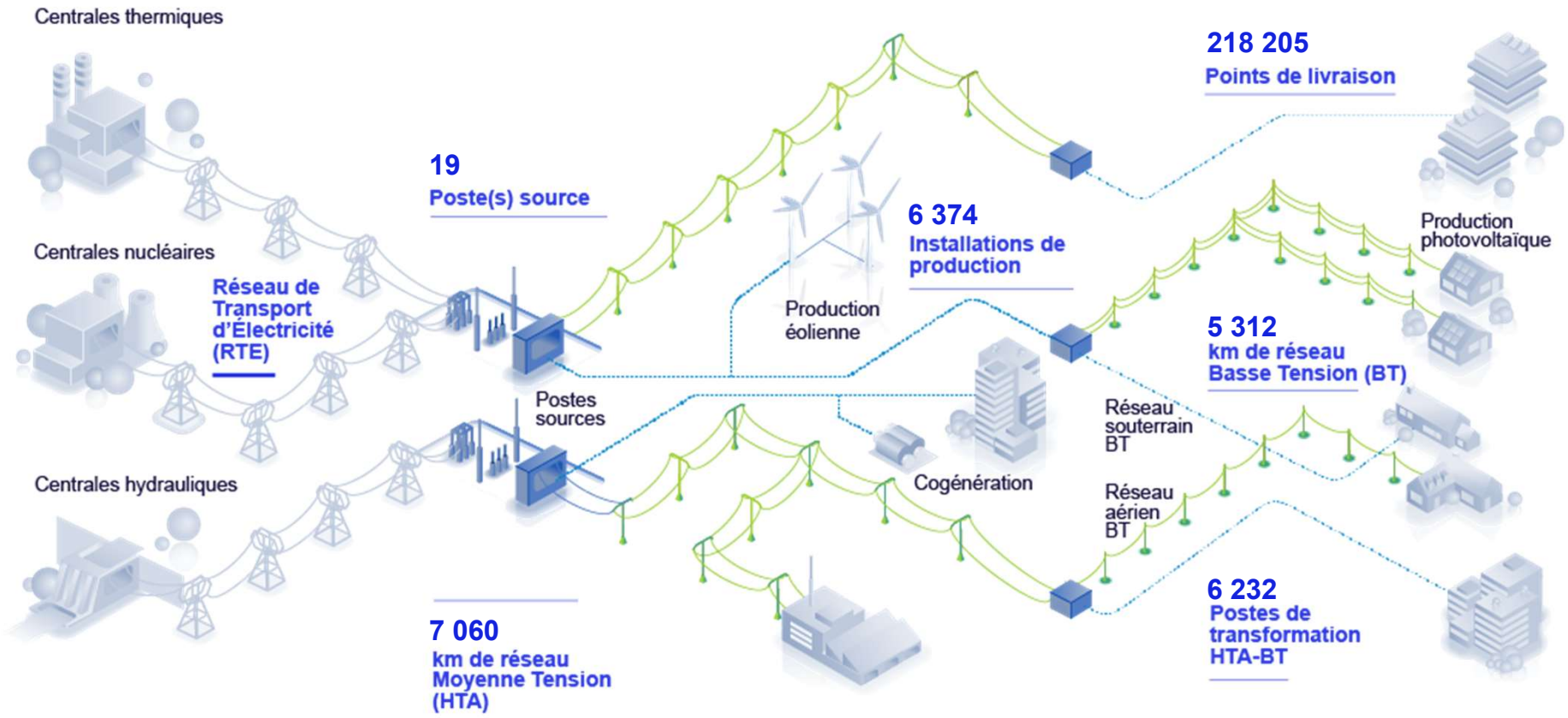


Sandrine CHABIN
sandrine.fournier@enedis.fr
06 26 58 06 36

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité

Le réseau public de distribution d'électricité : chiffres clés



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les clients – consommation

Total des clients (Concession)

	2024	2025	Variation *(en %)*
Nombre de clients	188 182	**218 205**	**16,0 %**
Énergie acheminée *(en kWh)*	1 669 672 378	**2 026 071 081**	**21,3 %**
Acheminement facturé* *(en €)*	77 788 010	**104 692 526**	**34,6 %**

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les installations de production – Nombre et volume de production

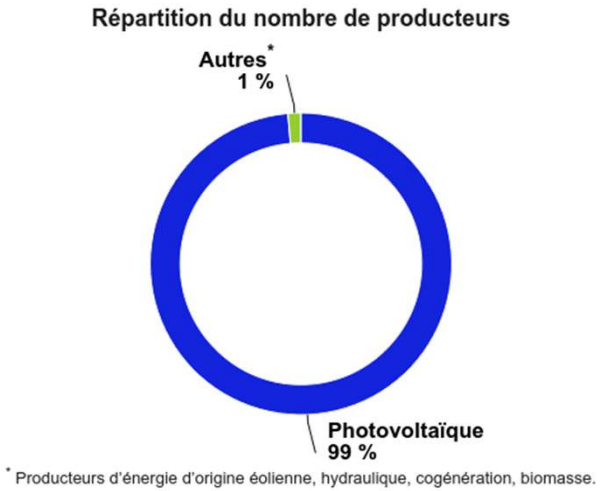
Installations de production (Concession)

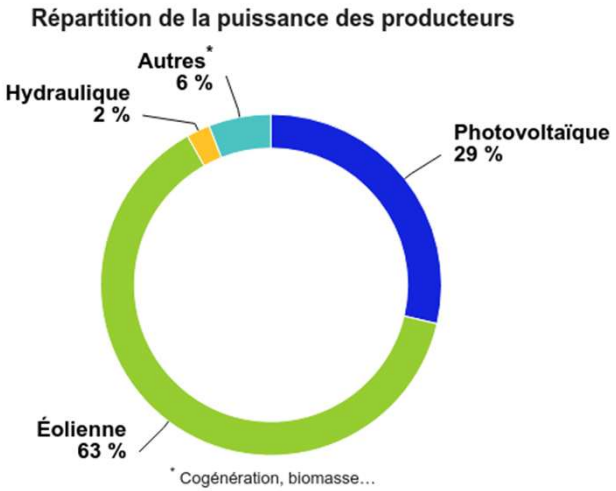
	2024			2025		
	Nombre	**Puissance installée***	**Quantité d'énergie produite****	**Nombre**	**Puissance installée***	**Quantité d'énergie produite****
Photovoltaïque	4 995	130 255	**94 185 578**	6 286	183 653	**165 151 854**
Éolien	39	391 333	**769 312 049**	40	405 183	**814 036 686**
Hydraulique	27	13 951	**35 318 954**	27	14 200	**25 215 729**
Autres	19	26 567	**27 655 539**	21	37 923	**26 617 779**
Total	**5 080**	**562 106**	**926 472 120**	**6 374**	**640 959**	**1 031 022 048**

* La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en basse tension et en kW pour ceux raccordés en HTA. ** En kWh.
Les autoconsommateurs totaux (producteurs qui n'injectent pas sur le RPD) sont considérés comme producteurs actifs. Avant 2024, la puissance de raccordement en injection (puissance d'injection que le producteur s'engage à ne pas dépasser) était prise en référence pour les producteurs en vente totale et revente du surplus. À compter de 2024, c'est la puissance installée qui est prise en référence pour tous. Cela permet une comptabilisation homogène des puissances sans distinction des modalités d'injection.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Répartition des producteurs





Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

La qualité de fourniture

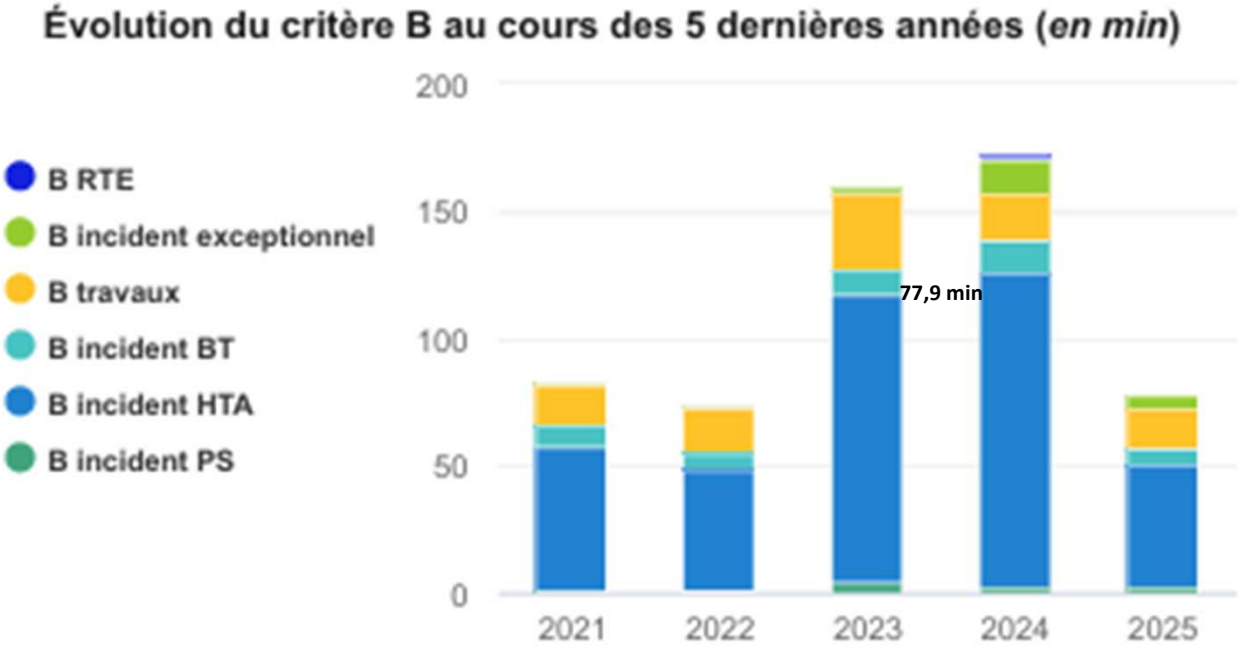


Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

La continuité de fourniture : le critère B

L'indicateur « critère B » mesure le temps, exprimé en minutes, pendant lequel un client alimenté en Basse Tension est en moyenne privé d'électricité, quelle que soit la cause de l'interruption de fourniture (travaux ou incident fortuit sur le réseau de distribution publique ou amont)

Critère B TCC



Forte amélioration du Critère B en 2025

malgré la présence de plusieurs aléas climatiques sur le territoire (tempêtes Floriane le 6/01, Herminia le 28/01, Amy le 4/10, Benjamin le 22/10).

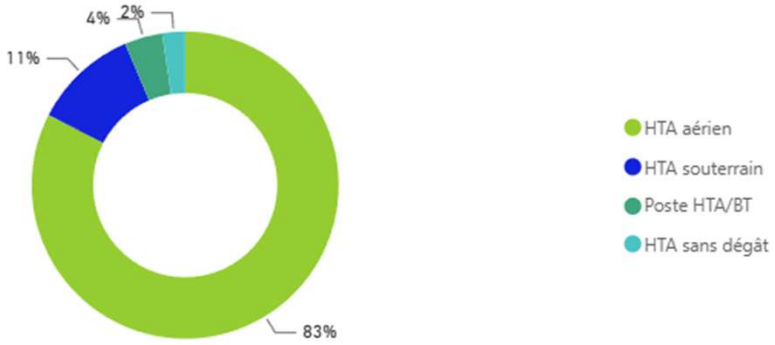
Plusieurs milliers de clients coupés au plus fort de ces événements mais tous ont pu être réalimentés en moins de 48h.

Le résultat du « B Travaux » est très bon (15,2 min) et revient ainsi à un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2019.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

La continuité de fourniture : analyse des incidents

Contribution du B HTA (hors causes externes)



Prépondérance du réseau aérien HTA dans le résultat du Critère B incident.

Répartition des incidents HTA par siège et année

Catégorie de sièges	2023	2024	2025	Total
HTA aérien	241	255	175	**671**
HTA souterrain	31	30	35	**96**
Poste HTA/BT	15	15	10	**40**
Total	287	300	220	**807**

Le nombre d'incidents HTA en baisse notoire en 2025.

Répartition des incidents HTA avec dégâts

Catégorie de sièges	Causes climatiques	Causes externes	Causes internes	Total
HTA aérien	99	48	28	**175**
HTA souterrain	3	10	22	**35**
Poste HTA/BT	1	1	8	**10**
Total	103	59	58	**220**

La cause « climatique » est majoritaire.

Le réseau aérien HTA est au cœur des enjeux de la performance du réseau électrique de la concession.

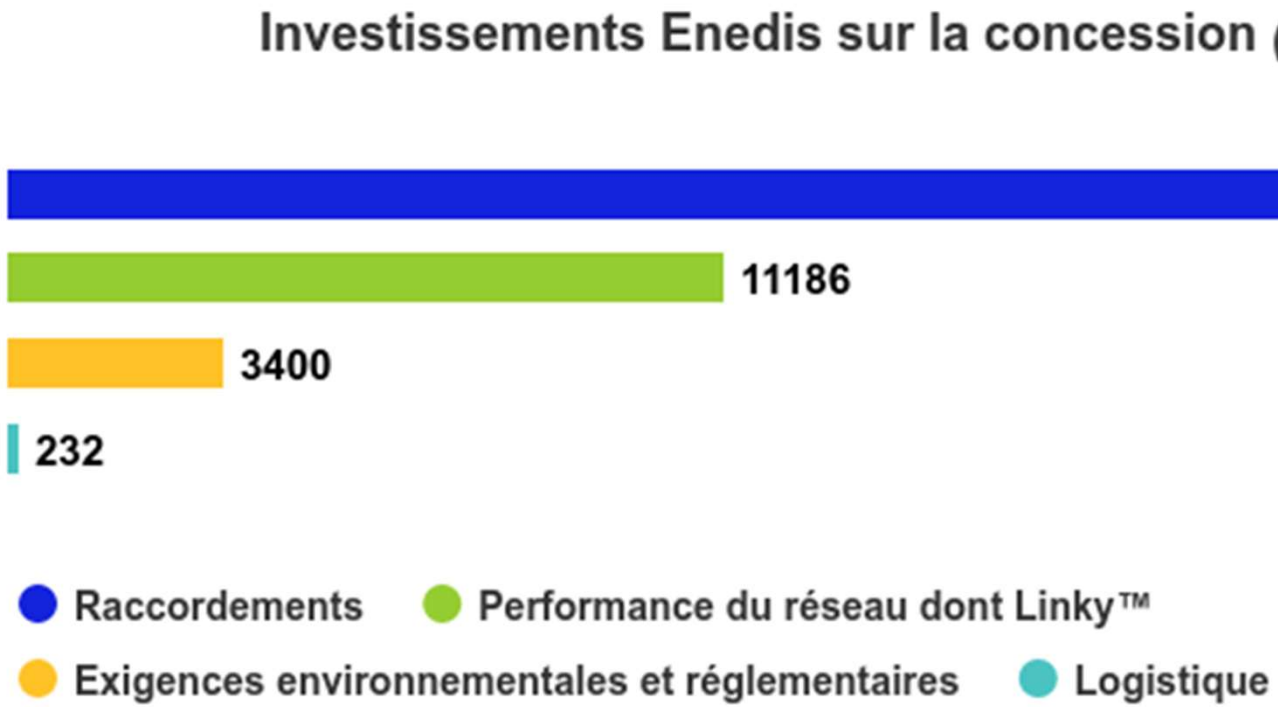
Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les investissements et travaux d'Enedis



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les investissements d'Enedis



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les investissements Enedis sur la concession

Investissements Enedis *(en k€)* (Concession)

	2024	2025
I. Raccordements des utilisateurs consommateurs et producteurs	15 782	23 346
Dont raccordement des consommateurs HTA	102	496
Dont raccordement des consommateurs BT	4 605	5 599
Dont raccordement des producteurs HTA	4 400	4 045
Dont raccordement des producteurs BT	3 547	4 682
II. Investissements pour l'amélioration du patrimoine	9 669	14 588
II.1 Investissements pour la performance et la modernisation du réseau	6 915	11 187
Dont renforcement des réseaux BT	166	273
Dont renforcement des réseaux HTA	827	151
Dont actions visant à améliorer la résilience des réseaux et des postes (capacité des territoires à limiter l'effet des catastrophes et à retrouver un fonctionnement normal rapidement)	974	1 392
Dont actions visant à améliorer la fiabilité des réseaux et des postes (hors programmes de prolongation de durée de vie)	1 613	5 920
Dont actions visant à améliorer la fiabilité des réseaux et des postes (programmes de prolongation de durée de vie)	2 091	2 180
Dont moyens d'exploitation	1 081	1 183
Dont smart grids	164	89
Dont compteurs communicants	0	-
II.2 Investissements motivés par des exigences environnementales et des contraintes externes	2 753	3 401
Dont intégration d'ouvrages dans l'environnement	962	1 070
Dont sécurité et obligations réglementaires	1 035	1 421
Dont modification d'ouvrages à la demande de tiers	756	910
III. Investissements de logistique	13	233
IV. Autres investissements	0	2
Total (= I + II.1 + II.2 + III + IV)	25 463	38 168
Dont total des investissements concernant les postes sources	1 992	9 554
Dont création de capacités d'accueil des ENR dans les postes sources	1 153	5 510

Les dépenses d'investissements 2025 sont fortement en hausse : **38,2 M€** soit **+ 50%** par rapport à 2024.

23,3 M€ ont été mobilisés **pour raccorder de nouveaux utilisateurs du réseau** : consommateurs et producteurs.
(+ 32% pour la production BT vs 2024).

Dans le cadre du S3EnR, de nouvelles capacités d'accueil ont été créées dans les postes de sources de TONNERRE et MAILLY, à hauteur de 5,5 M€.

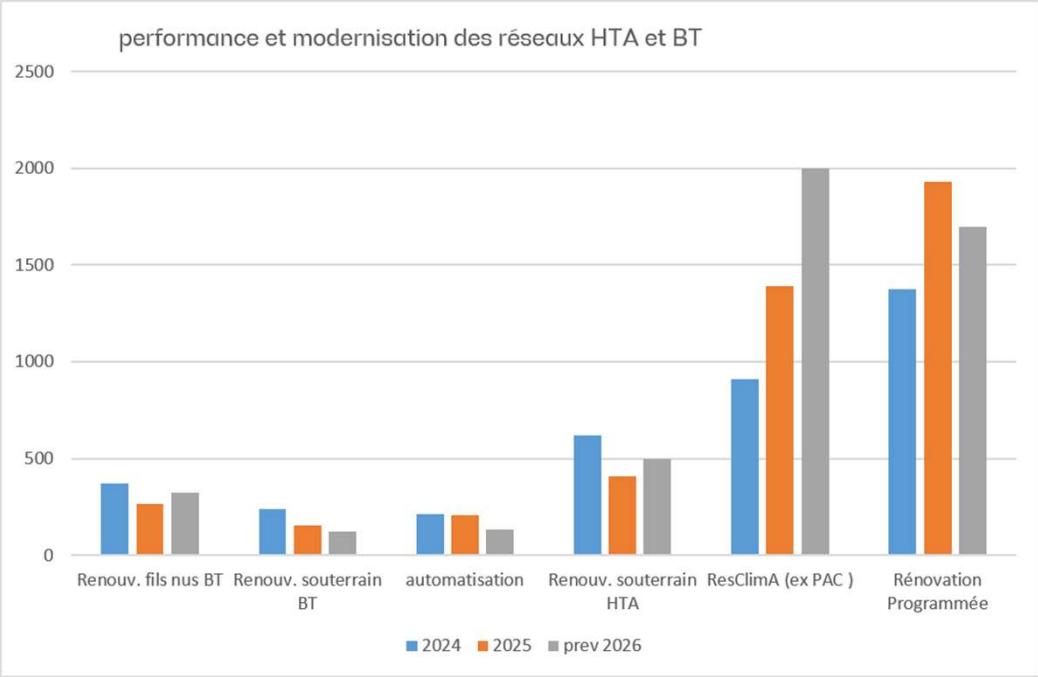
Par ailleurs le montant des investissements consacrés à l'amélioration du patrimoine s'établit à 14,6 M€ (soit +50 % vs 20224) dont **11,2 M€ pour la performance et modernisation du réseau** (77%).

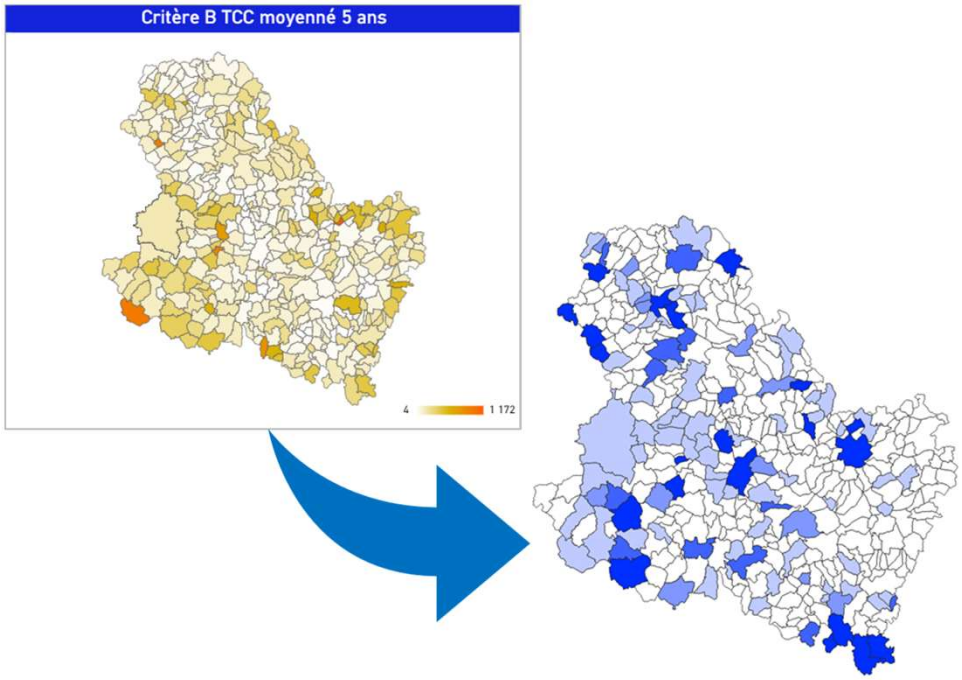
Le budget dédié à la résilience du réseau aérien HTA face au risque bois, enjeu majeur pour une bonne qualité de fourniture du territoire, a augmenté de 43% (1,4 M€).

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les investissements Enedis sur la concession

Les dépenses d'investissements sur la performance et modernisation du réseau HTA et BT





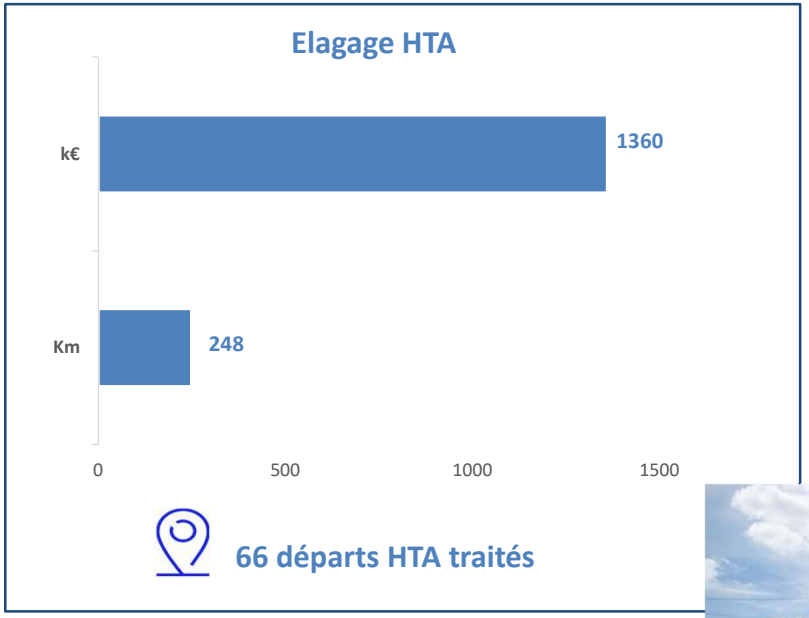
Elles sont fléchées sur **l'amélioration de la résilience et de la fiabilité des réseaux aériens HTA,** via la déclinaison des politiques **ResClimA** (ex PAC) et **Rénovation Programmée**

- **3,1 M€** investis sur ces 2 politiques **en 2025**
- Prévisionnel 2026 = 3,7 M€

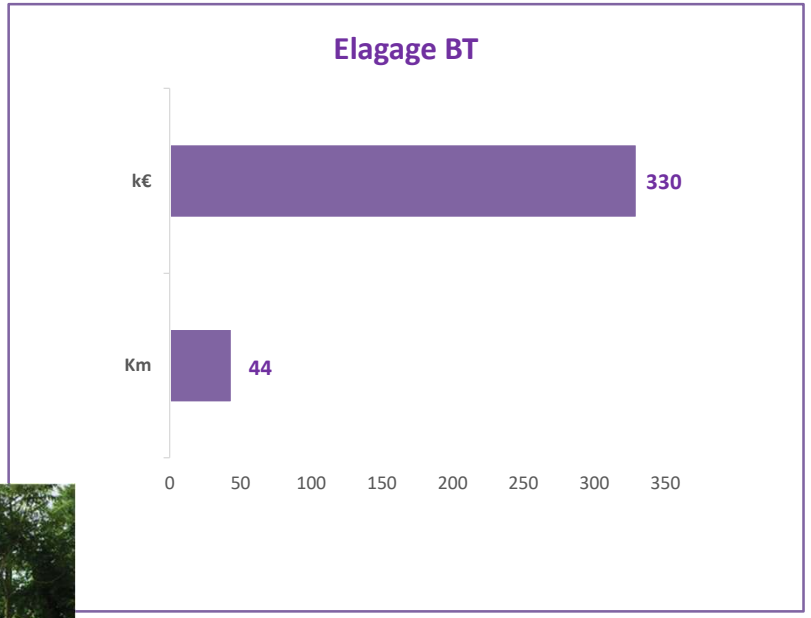
Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

La politique maintenance, complément indispensable des investissements sur la concession

Le programme de maintenance des réseaux a été réalisé à hauteur de **3,3 M€ en 2025** (+18% vs 2024) dont **1,7 M€ pour l'élagage** HTA et BT







Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les interventions techniques



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Prestations et interventions techniques *(en %)* (Concession)

	2024	2025
Taux de mise en service sur installation existante dans les délais standard ou convenus	98,2 %	**98,3 %**
Taux de résiliation dans les délais standard ou convenus	99,3 %	**99,7 %**

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

1,4 million d'appels traités avec un niveau d'accessibilité de 90 %



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

La réponse aux appels clients

Accessibilité de l'accueil hors dépannage *(en %)* (Direction régionale)

	2024	2025
Services Client C5-P4	89,5 %	**91,8 %**
Services Raccordement tous segments	94,7 %	**92,1 %**
Dont Raccordements Producteurs P4	99,1 %	**86,7 %**

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les appels clients pour dépannage

Accessibilité des Accueils Dépannage Électricité

	Département		National	
	2024	**2025**	**2024**	**2025**
Taux d'accessibilité de l'Accueil Dépannage Électricité* *(en %)*	73,9 %	**80,1 %**	73,8 %	**79,4 %**
Nombre d'appels reçus par l'Accueil Dépannage Électricité*	11 653	**9 229**	2 117 036	**1 922 225**
Nombre d'appels donnant effectivement lieu à un dépannage	5 135	**4 362**	773 273	**751 717**

* Ces résultats concernent les appels reçus des clients raccordés en BT ≤ 36 kVA.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

La réponse aux réclamations

Réponse aux réclamations (Concession)

	2024 *(%)*	2025 *(%)*	2025 *(Numérateur)*	2025 *(Dénominateur)*
Taux de réponse sous 15 jours	96,6 %	**98,4 %**	**1 347**	**1 369**

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les réclamations

Répartition des réclamations par type (Concession)

	2024 *(%)*	2025 *(%)*	2025
Raccordements	4,8 %	**5,8 %**	**77**
Relève et facturation	44,2 %	**39,5 %**	**522**
Accueil	2,6 %	**3,9 %**	**51**
Interventions techniques	18,3 %	**16,8 %**	**222**
Qualité de la fourniture	30,1 %	**33,9 %**	**448**
Total	**100,0 %**	**100,0 %**	**1 320**

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

La satisfaction des clients



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Satisfaction clients hors raccordement

Indicateurs de satisfaction *(en %)*

	Résultat national 2025	Maille	Résultat local 2025
Clients « Particuliers »	91,4 %	**Concession**	**91,8 %**
Clients « Professionnels » (≤ à 36 kVA)	89,3 %	**Concession**	**93,2 %**
Clients « Entreprises » (> à 36 kVA)	91,8 %	**Concession**	**92,1 %**

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Satisfaction clients sur le raccordement

Indicateurs de satisfaction : raccordements *(en %)*

	Résultat national 2025	Maille	Résultat local 2025
Clients « Particuliers »	82,7 %	Concession	85,3 %
Clients « Professionnels » (≤ à 36 kVA)	87,9 %	Région Enedis	89,0 %
Clients « Entreprises » (> à 36 kVA)	87,5 %	Région Enedis	91,0 %

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Indicateurs de satisfaction : qualité de fourniture *(en %)*

	Satisfaction maille nationale 2025	Satisfaction maille DR 2025
Clients « Particuliers »	92,2 %	**93,5 %**
Clients « Professionnels » (≤ à 36 kVA)	94,3 %	**91,2 %**
Clients « Entreprises » (> à 36 kVA)	92,8 %	**97,0 %**

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les compteurs Linky

Compteurs Linky™ (Concession)

	2025
Taux de PDL* équipés d'un compteur Linky™	95,3 %
Nombre de PDL* équipés d'un compteur Linky™	212 963
Nombre de PDL* ouverts à tous les services Linky™	212 395
Nombre de PDL* ouverts à tous les services Linky™ associés à un compte client**	10 326

* PDL : Point de livraison.
** Cumul de PDL résidentiels et professionnels en soutirage (C5 Particuliers et Professionnels) et en injection (P4 Particuliers et Professionnels) ouverts à tous les services Linky™ et qui sont associés à un compte client permettant ainsi la visualisation des données de consommation et/ou de production.

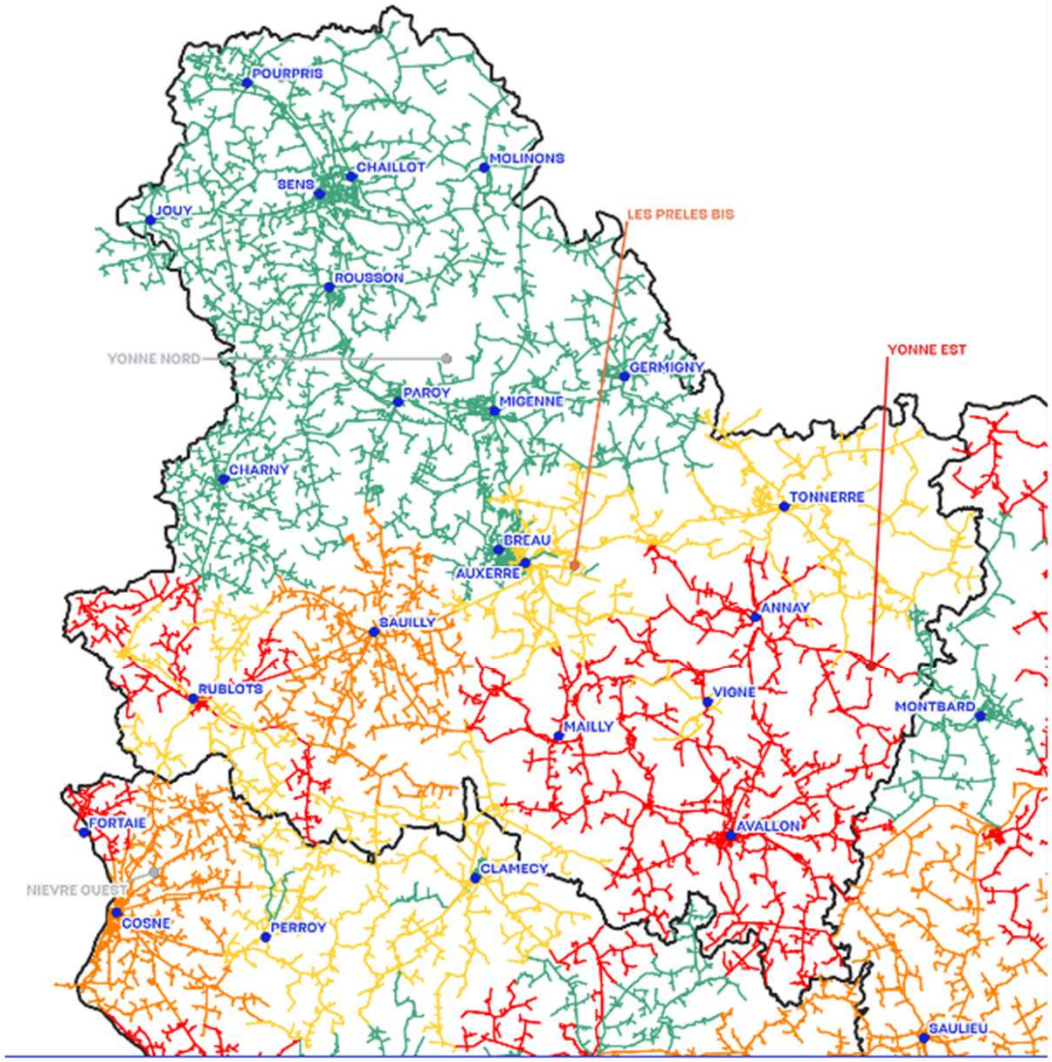
Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Les projets éoliens et photovoltaïques en Bourgogne

Départements	Somme de Puissance EnR déjà raccordée (MW)	Somme de Puissance des projets EnR en file d'attente (MW)	Total EnR installées + File d'attente (MW)	Somme de Capacité réservée aux EnR au titre du S3REnR (MW)	Stock vs prévisions (%)
CÔTE D'OR	766	707	1474	1068	138%
NIEVRE	376	353	729	649	112%
SAÔNE et LOIRE	469	357	826	557	148%
YONNE	705	797	1503	1112	135%
TOTAL BOURGOGNE	2317	2214	4532	3387	134%

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Capacité d'accueil des producteurs



Saturation des postes sources

- Contrainte proche
- Contrainte existante
- Contrainte durable
- En cours d'analyse

Postes sources

- En exploitation
- En projet : Contrainte existante
- En projet : Contrainte durable
- En projet : En cours d'analyse

Carte produite en septembre 2025
Direction Régionale Bourgogne

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

CRAC Electrique

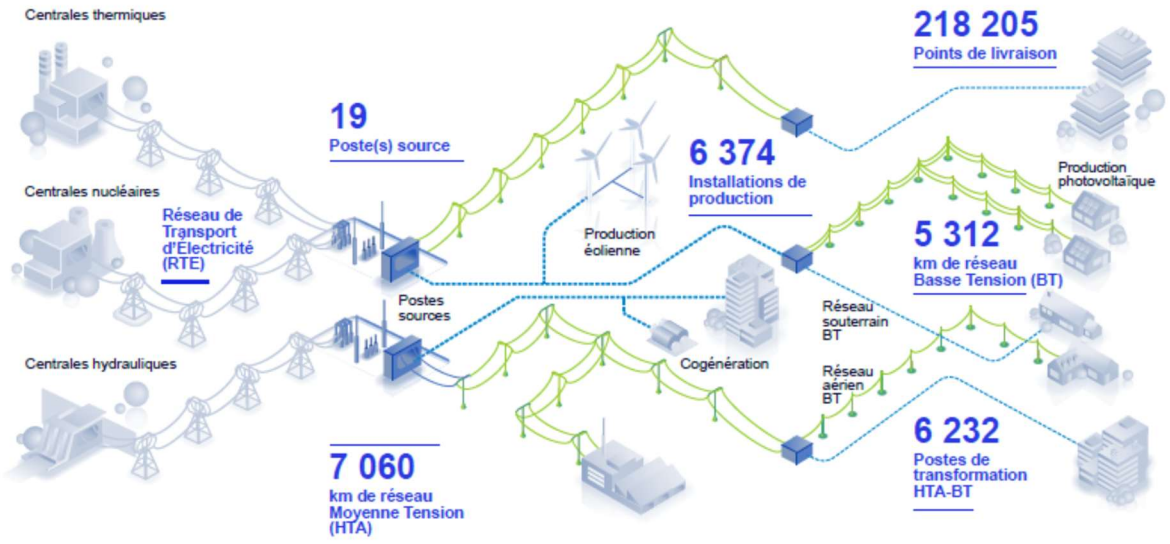
Exercice 2025

Note de synthèse

Date rédaction	29 juillet 2026
Contexte	Transmis le 28 mai 2026, le CRAC Electrique 2025 a été présenté à la CCSPL le 21 juillet qui a voté favorablement. Ce bilan de la concession électrique sera ensuite présenté au comité départemental et soumis à son vote.
Rédacteurs	▪ Elodie GAUDEZ – Responsable des concessions
Destinataires	▪ Guillaume DUMAY – Président SDEY ▪ Jacques BALOUP – Vice-Président en charge des concessions

CONCESSION AU 31 DECEMBRE 2025

Le réseau public de distribution d'électricité



Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

CRAC Electrique

Exercice 2025

Evolution depuis le CRAC 2024

Item	Valeur 2025	Valeur 2024	Evolution
Nombre PdL	218 205	188 162	+16%
Km Réseau HTA	7 060,23km	6 698,99km	+5,4%
Taux enfouissement HTA	41,8% National : 54,4%	39,3%	+ 6,6%
Km Réseau BT	5 312,16km	4 923,57km	+7,9%
Taux enfouissement BT	45,5% National : 50,8%	43,8%	+3,8%
Postes de transformation	6 232	5 829	+6,9%
Installation de production	6 374	5 080	+25,5%

A noter que le SDEY est désormais départementalisé depuis le 1er janvier 2026. Ainsi, le CRAC 2025 présentant les chiffres au 31 décembre 2025 prend en compte cette départementalisation. Tous les indicateurs et chiffres sont établis à la maille départementale. Les évolutions notables entre 2024 et 2025 sont donc à temporiser.

A titre d'illustration, le nombre de poste HTA/BT situé dans une commune urbaine a augmenté de 37,7% par rapport à 2024 alors qu'à la maille de la concession, la hausse est de 6,9%.

QUALITE DU RESEAU

CRIT B

Le critère B mesure le temps, en minutes, pendant lequel un client alimenté en basse tension est en moyenne privé d'électricité, quelle que soit la cause de l'interruption de la fourniture.

CRIT B (min)	2025	Comparaison / 2024	Comparaison / 2023
Toutes causes confondues	77,9	171,9	159
CRIT B Hix	72,1	158,7	156,8
➢ **RTE**	0,3	1,7	0
➢ **Incident poste source**	2,8	2,3	4,2
➢ **Incident HTA**	47	122,9	112,7
➢ **Incident BT**	6,8	13,1	9,9
➢ **Travaux HTA**	12,1	15,6	24,4
➢ **Travaux BT**	3,1	3,1	5,7

Depuis 2023, le CRIT B s'était fortement dégradé sur la concession mettant en évidence une faiblesse du réseau face à l'augmentation notable des aléas climatiques. En 2025, le CRIT B s'est très nettement amélioré se rapprochant de la valeur cible des 60 min. Cette amélioration fait suite principalement aux investissements du concessionnaire mais aussi du SDEY pour agir en faveur de la résilience du réseau, et également à la départementalisation.

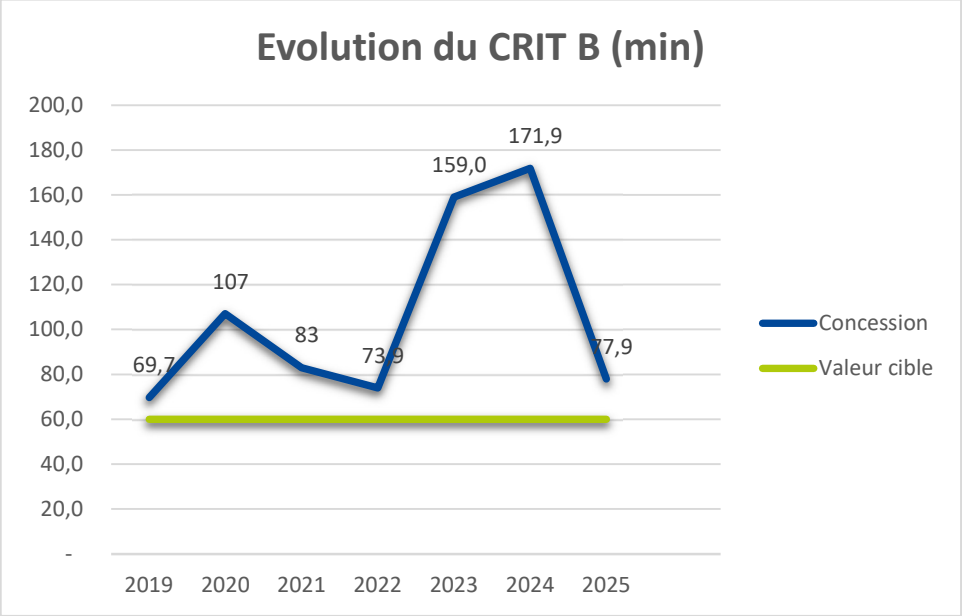
Il pourrait être opportun de solliciter Enedis pour avoir une distinction du CRIT B entre le rural et l'urbain, ainsi que de connaitre l'impact de l'intégration des communes urbaines sur l'année 2025.

De même, notons que la partie « incident HTA » contribue à 60% du CRIT B toutes causes confondues.

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

CRAC Electrique

Exercice 2025



Décret qualité

Indicateur	2025	Comparaison / 2024	Comparaison / 2023
Tenue de tension	0,02%	0,25%	0,24%
Continuité d'alimentation	1,67%	6,26%	4,70%
Indice local	2,10	3,53	3,28
Nombre de CMA	48	465	437

La tenue de tension est évaluée selon le taux de clients BT mal alimentés (CMA) sur le périmètre de la concession. Elle reflète la capacité du réseau à maintenir la tension, en tout point, au sein d'une plage de variation de +/- 10% autour de la tension nominale. Le seuil à ne pas dépasser est de 3%.

La continuité d'alimentation est définie par le nombre de coupures subies par les clients. Sur une année complète, un client est dit mal alimenté s'il franchit un des seuils suivants au moins une fois :

- 6 coupures longues (durée > 3min)
- 35 coupures brèves (durée en 1s et 3min)
- 13h cumulée de coupures longues

La continuité d'alimentation ne doit pas dépasser le seuil des 5

L'indice local complète l'évaluation statistique de la tenue de tension pour déterminer les départements éligibles à un programme d'amélioration de la qualité (volet tenue de tension). Le seuil à respecter est de 8.

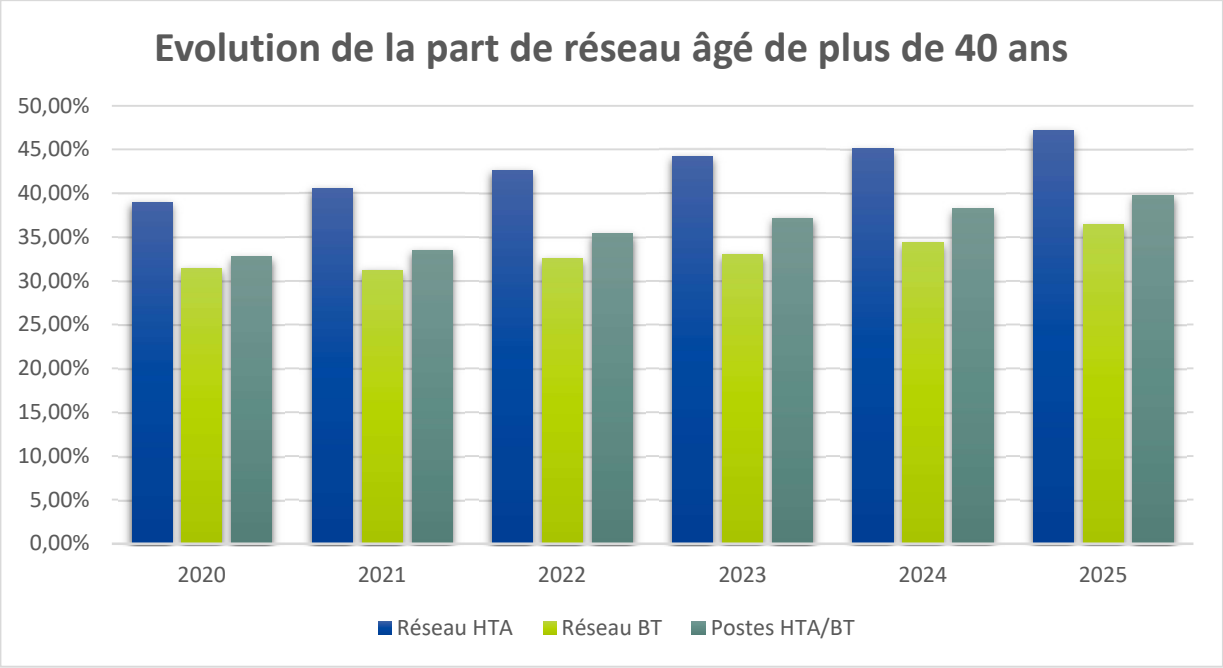
L'année 2025 a été marquée par l'entrée en vigueur du nouveau plan de tension et du nouveau modèle de charge en BT dont le principal objectif était d'affiner les calculs afin de tenir compte des consommations réelles selon des profils clients plus affinés. Il en résulte une très nette amélioration des indicateurs liés au décret qualité. Ces conclusions sont visibles à la maille nationale où le nombre de CMA a baissé en moyenne de 70%. Au niveau du SDEY, la baisse est portée à 89,7% illustrant également les investissements importants du SDEY ces dernières années pour traiter les CMA.

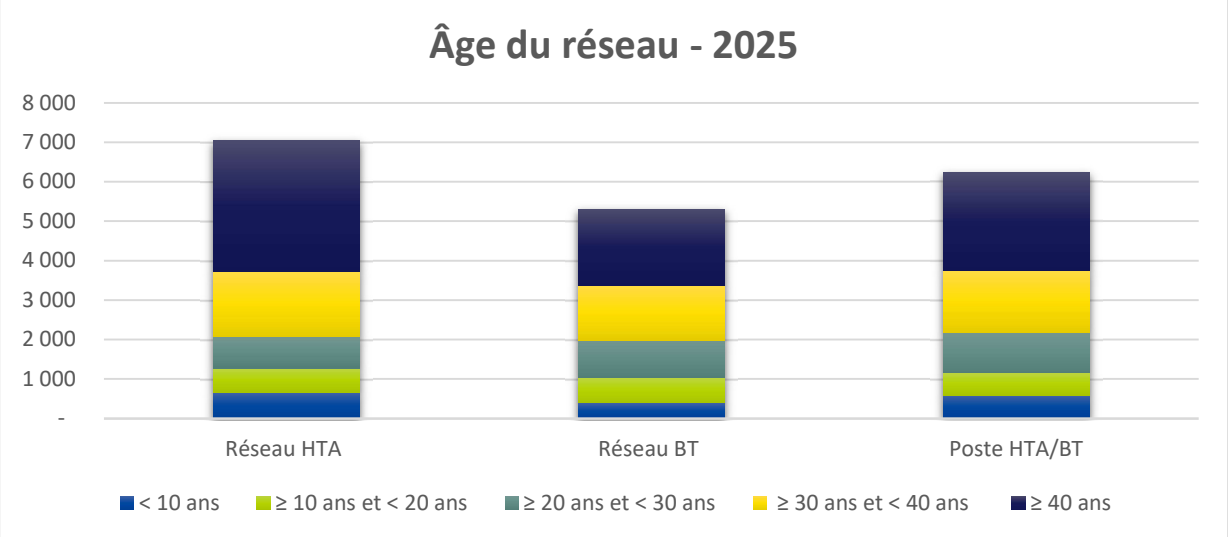
Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

Age du réseau

≥ 40 ans	2025	Comparaison / 2024	Comparaison / 2023
Réseau HTA	47%	45,1%	44,2%
Réseau BT	36,5%	34,4%	33%
Postes HTA/BT	39,2%	38,2%	37,2%

Notons que le réseau HTA est de plus en plus vieillissant alors qu'il s'agit du réseau le plus impacté par les incidents contribuant au temps de coupure.





Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

PARTIE FINANCIERE

Investissements d'Enedis

K€	2025	Comparaison par rapport à 2024
Raccordements des utilisateurs (consommateurs + producteurs)	23 346	15 782 ⇒ +47,9%
Investissement pour l'amélioration du patrimoine	14 588	9 669 ⇒ +50,9%
➢ *Dont actions visant à améliorer la résilience des réseaux et des postes*	1 392	974 ⇒ +42,9%
➢ *Dont actions visant à améliorer la fiabilité des réseaux et des postes (hors PDV*)*	5 920	1 613 ⇒ +267%
➢ *Dont actions visant à améliorer la fiabilité des réseaux et des postes (PDV*)*	2 180	2 091 ⇒ +4,3%
Investissements de logistique	233	13⇒ +1 692%
Autres investissements	2	0
TOTAL	38 168	25 463 ⇒ +49,9%

**PDV=Prolongation de durée de vie*

Cette augmentation des investissements d'Enedis est multifactoriel :

- La départementalisation avec l'intégration de nouvelles importantes communes
- Une forte demande de raccordement, et principalement côté producteurs
- Un renforcement notable des investissements liés à la résilience des réseaux

Redevances 2025

- R1 = 674 488€
- R2 = 522 756€
- Soit un total de **1 197 244 €**

Ticket de sortie

- Lorsque le ticket de sortie est négatif, on parle de dette du concessionnaire (le concessionnaire sera redevable financièrement en cas de fin anticipée du contrat de concessionnaire). Inversement, si le ticket de sortie est positif, on parle de dette du concédant (ce serait le SDEY qui serait redevable).
- Jusqu'en 2024, le calcul du ticket de sortie menait à une dette du concessionnaire. En 2025, on a basculé en dette du concédant.

$$Ticket\ de\ sortie = Valeur\ nette\ comptable\ des\ financements\ ENEDIS - Amortissements\ du\ financement\ du\ concédant - Provisions\ pour\ renouvellement$$

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

CRAC Electrique

Exercice 2025

CRAC	2023	2024	2025
Valeur nette comptable des financements ENEDIS (k€)	136 319,00 €	153 455,00 €	183 461,00 €
Amortissement du financement du concédant (k€)	89 174,00 €	97 016,00 €	112 809,00 €
Provisions pour renouvellement (k€)	61 370,00	62 835,00 €	67 225,00 €
TICKET DE SORTIE (k€)	**- 14 225,00 €**	**- 6 396,00 €**	**3 427,00 €**
Type de dette	*Dette du concessionnaire*	*Dette du concessionnaire*	*Dette du concédant*

LES FAITS MARQUANTS 2025

- Départementalisation suite à l'intégration par anticipation de la commune de Cheny (signature lors du salon des Maires le 19 novembre 2025)
- 17 juillet 2025 : Coanimation SDEY/Enedis d'une matinée de formation aux outils de la transition énergétique à destination de la CCI et de la Chambre des métiers et de l'artisanat
- Sensibilisation renforcée sur l'élagage notamment par l'organisation par les services de la Préfecture de réunions d'informations en communes
- Evénements climatiques : 10 majeurs durant l'année 2025 au niveau national dont 4 tempêtes sur le périmètre du SDEY

Envoyé en préfecture le 15/10/2026
Reçu en préfecture le 15/10/2026
Publié le
ID : 089-200047181-20261015-DE60_2026-DE

BILAN

Forces

- Un périmètre de concession à la maille du département
- Très nette amélioration du CRIT B
- Renforcement des investissements d'Enedis liés à la résilience du réseau
- Forte baisse du nombre de Clients Mal Alimentés (CMA) suite à l'application des nouveaux modèles de calcul

Points de vigilance

- Certaines plaintes clients pourraient ne pas ressortir du calcul national.
- Il n'y a pas de distinction des indicateurs entre le rural et l'urbain
- Le PPI n'a pas été actualisé suite à la départementalisation
- Vieillissement du réseau HTA
- Explosion du nombre de demande de raccordement notamment en production
- Saturation des postes